COMPTE-RENDU RÉUNION AUDIO DU 22 AVRIL 2020

I) La campagne IR

La direction est satisfaite de la situation.
Il y a eu une réunion audio hier avec les chefs de sites (SIP & Trésoreries mixtes) pour rappeler ce qui a été défini/ demandé dans plusieurs notes et ce qui nous avait été présenté lors de la dernière réunion.
Pour les locaux, les chefs de services ont fourni les plans demandés par le directeur pour garantir les consignes sanitaires strictes de distanciation. Le site de Saint Louis présente toujours une fragilité surveillée par la direction.
En ce qui concerne la gestion des effectifs, la consigne générale de mobilisation minimale en début de campagne semble être respectée (moins de 30 % de présence physique en moyenne, ce qui est conforme à la situation nationale) et il reste une capacité de montée en puissance tout en respectant le plafond des 40 % instauré par la DG.
La direction a constaté la semaine dernière que le présentiel de certains services était trop important (presque 50%), elle a rappelé aux chefs de services concernées que le Haut-Rhin était dans une situation sanitaire dégradée qu'on ne pouvait pas négliger, que le retour en présentiel était à exclure pour les agents n'exerçant pas des missions prioritaires ou étant dotés de matériels professionnels leur permettant de télétravailler.

II) Le matériel spécifique face au COVID-19

A) Les masques

La direction a obtenu environ 7 500 masques soit quasiment la totalité de ceux qui avaient été commandés. Ils ont tous été distribués comme prévu (cf. CR de la dernière réunion). La direction a conservé un petit stock pour faire face à des imprévus.
Il a été rappelé aux chefs de services qu'ils disposaient d'un stock qu'ils pouvaient ajuster dans la mesure du raisonnable (le contingentement de 2/jour/agent n'est pas impératif) et que les masques venaient en complément des gestes barrières et des mesures de distanciation.

B) Les gants

Ils ont tous été distribués. Chaque service a reçu une boîte de 100, essentiellement destinés aux collègues en charge du courrier

C) Le gel hydroalcoolique

Il en reste encore 180 litres sur les 250 initiaux. 400 litres ont d'ores et déjà été recommandés parce que le directeur pense à l'après où « on fonctionnera tous avec du gel ».

D) La désinfection des surfaces

La direction a commandé des solutions virucides, elles devraient être livrées la semaine prochaine.
Chaque service disposera d'un pulvérisateur (capacité d'un demi litre), de produit et de papier à partager par groupe maximum de 7/8 agents pour que chacun puisse quotidiennement nettoyer son écran, sa souris, son clavier, son téléphone et son bureau.
La BLIC est chargée de la fourniture et du réapprovisionnement si nécessaire (la direction dispose d'un stock pour plusieurs semaines (confinement et après).
Cela ne remplace pas les deux tournées quotidiennes de ménage dans les services.

E) La protection des guichets

La gestion par la plate-forme régionale s'avérant lente, la direction s'est dirigée vers un fournisseur local de plaques présentant des propriétés parfaitement satisfaisante.
Le temps que les agents techniques s'occupent des découpes sur-mesure, elles seront installées, avant l'été, dans tous les sites prioritaires accueillant du public non encore dotés.
Ce dispositif n'est pas obligatoire mais le ddfip prépare au mieux pour l'après-confinement

IV) Divers

A) A l'initiative de la direction

La direction a transmis la note nationale aux chefs de services concernant les remboursements de frais.
Le service des ressources humaines est désormais en capacité de traiter les demandes à distance, de façon contemporaine, les responsables ont été invités à être réactifs pour que les agents soient remboursés le plus rapidement possible.

La direction locale attend la note DGFIP au sujet de l'application de l'ordonnance relative aux congés/ARTT mais des consignes strictes écrites ont été faites à chaque chef de service (consignes rappelées hier lors de l'audio entre la direction et les chefs de services).
Chaque jour, chaque agent doit être défini dans un statut clair : ASA, présent, télétravail. Dans télétravail, la direction entend un travail réel ! Le fait de se connecter à webmail avec du matériel personnel n'est pas du télétravail. Un agent qui a du matériel professionnel mais qui ne travaille pas effectivement (exemple : un peu de production, échange avec le chef de service,...) n'est pas en télétravail.
Ce n'était pas clair au début, la DDFIP réajuste, comme lui a demandé la DG… Elle n'attend cependant pas un travail fonction du module horaire, une souplesse est validée mais si pas de travail : ASA !
Les agents non prioritaires, hors PCA , qui n'exercent pas de missions prioritaires et qui étaient jusqu'ici en télétravail seront dorénavant en ASA selon les consignes nationales.

Le DDFIP reconnaît la délicatesse des situations individuelles à la sortie de la crise vis-à-vis des primes, congés et ARTT. Le DG a déjà précisé que les vrais télétravailleurs ne seraient pas concernés par l'ordonnance congés-ARTT… Les chefs de service ont été invités à être le plus clairs/précis !
Le suivi RH permet d'identifier chaque jour le statut des agents par service.
Ce tableau est instruit par quinzaine par les RH (régularisation des statuts, des pointages et des écrêtements). La synthèse est retournée aux chefs de services pour vérification avec les agents.

Monsieur DUCHENE nous a fait un point métier.
En SPL, la situation stable et maîtrisée. Il y a un contrôle quotidien des bannettes, et un soutien aux services pour les dépenses. Une attention particulière toujours porté en prévention sur les trésoreries hospitalières.
Le SDE a repris son activité et ne connaît aucune difficulté particulière.
Dans le domaine fiscal :
- pour les professionnels, l'activité est intense.
Il y a la gestion du fonds de solidarité avec déport vers la BDV (traitement classique + rejets depuis vendredi dernier) et la DIRCOFI (à la demande du DDG).
Les SIE doivent gérer les déclarations déposées sans paiement. La direction insiste auprès des interlocuteurs des professionnels pour rappeler qu'il n'y a pas de mesure d'assouplissement et que la TVA ne doit en aucun servir de variable d'ajustement ou de trésorerie aux entreprises en difficulté… Le report des échéances au 30/6 peut laisser pense à une sorte de soulagement mais ce serait oublier qu'à la fin du confinement il y aura un travail de rattrapage très très important.
- pour les particuliers : comme le directeur l'a présenté plus haut, la priorité est mise sur la poursuite des missions prioritaires pendant la campagne IR en retenant comme priorité la sécurisation des agents en présentiel. La campagne vient seulement de débuter et il y a beaucoup d'inconnus donc il a été demandé aux chefs de services de faire preuve de beaucoup de réactivité pour faire la remontée des difficultés et ajuster que ce soit en matière de e-contact ou d'appels téléphoniques. La direction s'engage à nous faire un retour régulier.
- Pour le contrôle fiscal, il n'y a pas d'activité et toujours aucune vision sur l'après confinement notamment quant à une redéfinition des modalités de reprise des contrôles.

B) A l'initiative des organisations syndicales

Interrogée par la CGT sur le statut des huissiers, la direction a apporté les précisions suivantes :
- leurs téléphones portables (comme ceux des géomètres) ont été récupérés pour être redéployés auprès d'agents mobilisés sur des missions prioritaires en SIP ;
- s'ils ont été considérés en télétravail depuis le début du confinement malgré leur impossibilité de se déplacer et la suspension des procédures de poursuite), après échange et validation de leur chef de service, il est décidé qu'ils n'effectuent pas une mission prioritaire et seront désormais en ASA
Le directeur concède que ça peut être difficile pour eux mais comme pour d'autres services, il en appelle au principe d'équité et au bon sens.

FO est intervenu pour relever le paradoxe de prôner l'équité quand simultanément la direction valide un déport vers la DIRCOFI du fonds de solidarité alors qu'on a des agents DDFIP qui sont demandeurs et laissées sur la touche…
Selon la direction, le déport s'explique par la meilleure réactivité de la DIRCOFI (disponibilité du matériel, des applications et de notes sur les modalités de traitement). Toutefois, elle compte sérieusement réfléchir à la situation des agents en ASA à partir du 11/5. Il y en a qui ne veulent pas venir travailler et il y a ceux qui veulent revenir mais

pour lesquels ce n'est pas possible compte tenu des mesures sanitaires. Si la reprise est possible, le directeur y consentira.

FO a demandé que la direction tranche la situation des agents officiellement ASA qui sont sollicités par leurs chefs de services ou leurs collègues.
Pour la direction, c'est clair et écrit : le chef de service dit chaque jour le statut de l'agent. Si un agent bosse, même qu'une partie de la journée, il est en télétravail ! Mais, exception faite la semaine dernière pour les agents qui devaient se préparer à intégrer le PCA pour la campagne IR et qui sont depuis dotés de matériel professionnel, un agent qui se connecte avec son matériel personnel pour de simples consultations est en ASA.

FO souhaite savoir si, pour gérer l'augmentation des appels téléphoniques liés à la campagne IR, la direction envisage une augmentation des dotations en téléphones portables.
Grâce au délégué, le département a obtenu 4 téléphones supplémentaires. Rien n'est prévu en plus, le problème technique empêchant le déport implique une gestion sur site d'où notamment l'augmentation du présentiel dans les SIP. Pour la gestion, la direction insiste sur la technique des APRDV et l'utilisation des messageries sur lesquelles les usagers laissent leurs numéros pour être rappelés.

FO interroge aussi la direction sur une éventuelle augmentation des effectifs présentiels dans les SIP la semaine dernière, ce qui laisserait présager d'une anticipation de la campagne IR par les chefs de services, ce qui est surtout contraire aux consignes du directeur.
La direction confirme qu'il y a eu un problème sur un site avec un chef de service qui a voulu faire revenir des agents pour « une réunion de campagne en présentiel ». Informée de manière incidente, la direction a contacté ce chef pour rappeler que cela était contraire aux préconisations et consignes données et qu'il fallait privilégier les contacts téléphoniques.
Si la direction nous a fourni une belle réponse circonstanciée, la pratique démontre que le chef de service n'ait pas respecté les ordres…

Solidaires, soulevant l'oubli de la direction, demande à connaître la situation des agents malades.
Aujourd'hui, 9/10 agents présentent des symptômes, il n'y a aucune hospitalisation, certains agents sont revenus mais les retours sont difficiles.

Solidaires est intervenu pour soulever l'absence du médecin de prévention.
La direction a rappelé que le médecin était compétent pour trois départements, ce qui compliquait ses disponibilités, mais qu'il était en contact avec la direction pour gérer, quand cela était nécessaire, les retours des agents malades et les RPS.
La direction en a profité pour indiquer que le silence des intervenants sociaux ne devait en aucun cas être interprété comme un signe de leur inactivité et qu'un point serait fait sur Ulysse pour rappeler qui sont le médecin de prévention, l'assistante de prévention et l'assistante de service social et quelles sont leurs prérogatives.

Comme cela avait été demandé au cours des premières réunions audio, la direction valide la tenue avant le 11 mai d'une réunion sur la sortie du confinement.
La date et la forme (présentiel ou audio) restent à définir.

La CFDT a souhaité avoir des explications sur les remboursements des frais de repas et plus particulièrement pour les agents qui avaient leur résidence familiale sur leur résidence administrative.
La direction a instauré une validation systématique des demandes des agents des trésoreries hospitalières et un contrôle postérieur. Pour les autres agents, il est fait une application de la note nationale, les agents dont les résidences administratives et familiales coïncident ne se voient pas systématiquement refuser leurs remboursements, la direction a seulement refusé/suspendus les remboursements aux agents qui ont eu une longue absence au cours de la pause méridienne et pour lesquelles il est considéré qu'ils sont rentrés chez eux…
Pour FO, la durée de la coupure ne prouve pas que l'agent soit rentré et ce raisonnement semble abusif d'autant que les RH retoque un repas à un agent présent alors même que son responsable, censé être lui aussi présent, a validé la demande…

Pour terminer et anticiper les éventuelles questions, à ce stade rien n'est acté pour une reprise totale au 11 mai et de l'aveu même du staff directionnel, de fortes interrogations subsistent quant à ce qui va être demandé à certains services (sphère du contrôle fiscal par exemple où il va être clairement difficile de reprendre le chemin des contrôles...)

Prochaine réunion : mercredi 29 avril à 9h.